

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2017-12(CDG)

Date de convocation : 1^{er} février 2017

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 14

Absents : 8

Votants : 14

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille dix-sept et le 8 février le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présent(e)s :

Mesdames Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Evelyne FAURE (suppléante de monsieur AUBERT).
Messieurs Jean-Claude CASTEL, Alain CLAPIER (suppléant de monsieur BENFERHAT), Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI (jusqu'à 17 h 15), Pierre POURCIN, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s :

Mesdames Delphine BAGARRY, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Patricia GRANET, Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD.
Messieurs Roland AUBERT (suppléé par madame FAURE), Khaled BENFERHAT (suppléé par monsieur CLAPIER), Patrick BOUVET, Robert GAY, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne. Demande de subvention pour l'exercice 2017

Le Président FIAERT expose :

Dans le cadre de l'exécution du budget 2017, les opérations suivantes sont éligibles à des subventions d'Etat dans le cadre de crédits du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne.

Je vous propose donc d'autoriser le Président à déposer des demandes de subventions pour les dossiers suivants :

- Formation des acteurs de surveillance

Montant de l'opération : 30.000 euros
Subvention sollicitée : 21.000 euros
Autofinancement : 9.000 euros

- Fonctionnement des patrouilles et vigies

Montant de l'opération : 288.000 euros
Subvention sollicitée : 72.000 euros
Autofinancement : 216.000 euros

- Acquisition de trois CCRL pour patrouilles préventives

Montant de l'opération : 350.000 euros hors taxes
Subvention sollicitée : 175.000 euros
Autofinancement : 175.000 euros

- Acquisition d'émetteurs récepteurs radio numériques pour patrouilles préventives et vigies.

Montant de l'opération : 88.800 euros hors taxes
Subvention sollicitée : 44.400 euros
Autofinancement : 44.400 euros

Je prie le Conseil d'administration de bien vouloir en délibérer et m'autoriser à déposer des dossiers de demande de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration



Claude FIAERT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----